

Rencontre des OS avec le directeur général adjoint du DGFIP

mardi 27 novembre 2018

• Intervention du DGFIP Adjoint :

M. MAGNANT, DGFIP Adjoint, est descendu ce jour en province inaugurer le CSRH et prendre le pouls des services déconcentrés. Une demi-journée, pas plus ! Mais une demi-journée de trop, au vu de la vacuité de ses réponses à notre interpellation (reproduite au verso).

Car, hormis le constat d'une Trésorerie Hérault Amendes installée depuis trop longtemps dans des conditions « pas satisfaisantes », M. MAGNANT semble enchanté de l'évolution de notre administration et des conditions de travail des agents.

Sans aucune mauvaise foi, et en respectant à la lettre les réponses de ce monsieur, seuls quelques mots suffiront donc à résumer son intervention (merci de nous faciliter la rédaction des comptes-rendus M. Le DGFIP Adjoint !).

- « Je ne suis pas venu pour apporter des réponses héraultaises : je ne connais pas les questions locales »
 - Heu ... t'es venu pour quoi alors, prendre le soleil, visiter mémé en province ou augmenter tes stats de tournées sur le terrain ???!!
- « Les suppressions massives d'emplois relèvent de fausses nouvelles » (= fake news !)
 - Et oui, on a trouvé notre mini TRUMP dans la haute fonction publique : dès qu'un sujet ne correspond pas à sa vision ... FAKE NEWS !!!
 - Le DGA déplore que les organisations syndicales en parlent : à ses yeux, nous sommes « anxigènes et démobilisateurs » !
 - même si les Finances contribuent le plus aux réductions d'effectifs, le DGA considère que c'est cohérent avec le programme de Macron , et « inférieur » à ce que nous devrions supprimer !
- L'abandon des services publics de proximité, le gouvernement « fait juste l'inverse » !
 - « l'informatisation nous permet d'exercer notre métier n'importe où, sur la route, chez soi » !
 - la DGFIP va aussi « démétropoliser » ses services : bien-sûr, on y croît ... la direction locale de la DGFIP 34 installée à Ganges, par exemple !
- « Les congés sont validés par le chef de service, en fonction des nécessités de service »
 - la suspension des congés pour les agents du CPS lors de la 2ème semaine n'était donc qu'une hallucination collective ???
 - d'après le DGA, ce n'est qu'une « demande », « pas de menaces », « dans la mesure du possible », « ce n'est pas une interdiction » !
 - « d'ailleurs, 80 % des agents ont d'ores et déjà validé leur présence cette semaine-là ».
- L'avenir du CPS ne relève pas de la priorité du moment pour M. MAGNANT :
 - 2021 c'est loin, et « le PAS est un rendez-vous historique de la DGFIP »,
 - Néanmoins, et ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd, « personne n'a vu sa rémunération baisser lors d'une restructuration » : nous y veillerons M. Le DGFIP Adjoint !

Une visite pour rien, d'un haut fonctionnaire qui ne connaît rien au terrain ...

**Visiblement, il n'y a pas que
les légumes qui sont hors-sol !**

• Notre intervention auprès du DGA :

M Le directeur général adjoint,

1/ CSRH / Trésorerie Hérault Amendes :

Vous êtes venus inaugurer le « Centre des Services des Ressources Humaines ». Nous aurions préféré inaugurer un nouveau local pour la Trésorerie Hérault Amendes. La direction locale recherche des locaux pour héberger ce service depuis une année maintenant et sans résultats pour l'instant. Les conditions d'accueil ne sont plus supportables, vous allez pouvoir le constater par vous-même cet après midi.

Il est urgent de trouver une solution de relogement !

2/ L'emploi à la DGFIP, les suppressions d'emplois dans le 34 :

40 000 emplois supprimés à la DGFIP en moins de 20 ans, et qu'à cela ne tienne, 2 130 suppressions d'emplois pour 2019. 140 prévues pour la région Occitanie, mais pour le département de l'Hérault, pas de chiffre connu pour l'instant ?

A moins que vous ne puissiez en faire l'annonce ce jour ??

3/ Le démantèlement de la DGFIP, conséquence d'une idéologie :

Le « tout internet », l'externalisation de l'encaissement en numéraire, la substitution des trésoreries par quelques Maisons de Services au Public, 7 directions départementales préfiguratrices pour supprimer 2/3 de trésoreries et 3/4 de services des impôts des particuliers et des entreprises, de recouvrement, de contrôle, de publicité foncière et d'enregistrement...

Le démantèlement de notre administration est acté : le gouvernement cible la DGFIP !

Ce dernier s'est donné comme défi de « transformer » la DGFIP ! Parce que cette administration fonctionne mal ? Parce que ses agents ne sont pas compétents ? Parce que les chiffres en berne ou en diminution des recettes fiscales sont dus à du travail mal fait ?

NON ! C'est parce qu'il faut répondre aux dogmes de l'ultra libéralisme : moins d'État sur le territoire, donc suppression massive de fonctionnaires pour moins de dépenses publiques ! La DGFIP, avec plus de 90 000 agents et ses missions indispensables à la mise en œuvre de la solidarité nationale et locale, se retrouve ainsi au cœur du cyclone.

Et vous adjoint au DGFIP, acceptez-vous cette entreprise destructrice ?

4/ Le PAS / Congés :

Moins de moyens, moins d'effectifs, c'est dans ce contexte déplorable que la DG a défendu, coûte que coûte, la mise en place du prélèvement à la source mettant les agents des finances publiques en première ligne, potentiellement en insécurité, face à des contribuables inquiets voire excédés, toujours plus nombreux ! Suite à l'entrevue que le Directeur Général a eu avec les quatre secrétaires des organisations syndicales le 24 octobre dernier, celui-ci a indiqué vouloir mettre tous les effectifs sur le pont et refuser les congés à compter du 2 janvier 2019, 2ème semaine des vacances scolaires, « accorder des autorisations de congés de manière limitée pendant cette période » et « privilégier, lorsque c'est possible, le volontariat »... Une telle situation est insupportable ! Les congés payés sont un droit issus des luttes du Front Populaire. S'inscrire contre ce droit absolu de prendre les congés scolaires de Noël est un précédent que nous ne laisserons pas faire.

Nous vous demandons d'affirmer en séance que les agents qui souhaitent poser leurs congés pendant la 1ère semaine de 2019 pourront le faire sans aucune restriction, ni pression exercée par les chefs de services.

Ces menaces d'interdire la prise de congés n'ont pour conséquence qu'un raidissement du climat dans les services. Si vous choisissez la politique de l'autruche, vous serez confrontés au ras le bol des agents, raison pour laquelle des préavis de grève sont déposés du 25 novembre au 31 mars 2019, afin de couvrir les collègues qui jugeront que les limites sont dépassées.

5/ Devenir du CPS de Montpellier :

La situation des CPS, celui de Montpellier y compris, est particulièrement difficile dans la mesure où l'avenir des missions de ces personnels est largement remis en cause. Le CPS de Montpellier devient centre de contact au 01 janvier 2021. Des questions sur le régime indemnitaire, la formation professionnelle, l'organisation du temps de travail, le cadre quotidien des missions restent à ce jour sans réponse. Les agents se sentent piégés dans ces structures aux avenir incertains.

Il est urgent que des discussions aient lieu au niveau national rapidement pour que les agents des plateformes connaissent leur horizon professionnel.

Conclusion :

Les mois qui viennent risquent de devenir insupportables pour les collègues à tous points de vue : exercice des missions / difficultés à rendre un service public de qualité / dégradation des conditions de travail... Ils le sont déjà dans les accueils des centres des finances publiques.

Prenez-vous la mesure des difficultés des agents à exercer leurs missions au quotidien ?